

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2017

Le vendredi 7 avril 2017, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle Jacques Prévert, rue Mauroc à Saint Benoît (86), sur convocation du Président.

Les membres présents ont signé la feuille d'émargement qui compte 498 membres bienfaiteurs. Un dossier papier, reprenant tous les rapports et les statuts, leur a été remis.

Nombre d'adhérents présents : 33

Nombre d'invités présents : 5

Nombre de pouvoirs : 36

Nombre de partenaires présents : 0

Monsieur Gérard BOUFFET, président de l'association, ouvre la séance à 19 h 20 et remercie les membres présents et les invités d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale Ordinaire. Il remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur travail tout au long de l'année.

Il remercie également les membres et partenaires excusés :

- Brigitte AUBRAS, association L'APPEL
- Jean-Louis CHARDONNEAU, maire de la Buxerolles
- Cathy GROLLEAU, association Cœur en pâte
- Marie-Claude MAROLLEAU, mécénat de compétences BNP PARIBAS
- Alain RICHARD, directeur Crédit Mutuel
- Jean-Louis ROUMILHAC, expert-comptable
- Franck VALLEE, directeur Initiatives et Fond 'Actions Initiatives

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation des Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2016
- 2) Présentations du rapport moral et du rapport d'activités (France et Madagascar) et vote
- 3) Présentations du rapport financier 2016 (France et Madagascar) et du rapport des vérificateurs aux comptes et du Groupe Y-ROUMILHAC et vote
- 4) Lecture du Budget Prévisionnel 2017 et vote
- 5) Présentation du plan d'orientation 2017
- 6) Approbation de la cotisation annuelle
- 7) Election du Tiers renouvelable du Conseil d'Administration
- 8) Election des vérificateurs aux comptes
- 9) Questions diverses

1/ Approbation des Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2016

Il demande si les Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2016, mis à disposition sur le site et distribués dans la salle, font l'objet d'une quelconque remarque.

Les PV ne faisant l'objet d'aucune remarque, ils sont approuvés à l'unanimité.

2/ Présentations du Rapport Moral et du Rapport d'Activités 2016

✓ Lecture du rapport moral par le président, Gérard BOUFFET.

✓ Présentation du rapport d'activités,

Toutes les actions en France et à Madagascar sont présentées sous forme de diaporama et commentées par Eliane BOUFFET, Bernadette BONNET et Annie CAMBRAY.

Les rapports ne faisant l'objet d'aucune remarque ou question, ils sont proposés au vote.

❖ **Vote du rapport moral et du rapport d'activités : approbation à l'unanimité**

3/ Présentations du Rapport Financier 2016 (France et Madagascar) et du Rapport des vérificateurs aux comptes et du Groupe Y-ROUMILHAC

✓ Présentation du rapport financier

Les tableaux des bilans ainsi que l'analyse détaillée des charges et des produits sont présentés et commentés par Stéphane LAIZIN, trésorier de l'association.

L'année 2016 laisse apparaître un excédent de 8 535,27 €.

Les recettes totales sont en hausse de 17,61 % par rapport à l'année précédente, elles sont de 244 772,92 €. Les charges suivent une évolution similaire mais de plus forte amplitude à 236 237,65 € soit une hausse de 36,75 %.

Les frais de fonctionnement de l'association en France représentent 2,65 % du montant total des charges (hors frais de déplacement et achats d'arts malgaches).

Le budget de fonctionnement mensuel du Centre Social est de 5 910 € hors frais de mission et entretien exceptionnel. **Les parrainages couvrent près de 50 % des frais de fonctionnement du Centre Social.**

Le budget de fonctionnement mensuel du CSBII est 507 €, (soit 408 € de moins qu'en 2015). **Les activités médicales couvrent 50 % des dépenses de fonctionnement du CSBII.**

✓ Rapport des vérificateurs aux comptes et du Groupe Y-ROUMILHAC (Futuroscope 86961)

Le compte rendu du rapport établi par les vérificateurs aux comptes est lu par M. Jean-Louis DUROUDIER. Il est constaté une bonne tenue à jour et aucune irrégularité ou erreur.

L'attestation de l'expert-comptable, Jean-Louis ROUMILHAC, confirme la bonne tenue des comptes annuels.

Les rapports ne faisant l'objet d'aucune remarque ou question, ils sont proposés au vote.

❖ **Vote du rapport financier et des vérificateurs aux comptes : approbation à l'unanimité**

4/ Présentation du Budget Prévisionnel 2017

Le tableau présenté est lu et commenté par Stéphane LAIZIN. Le projet CFAR (Centre de Formation Agricole et Rural) est mis en avant.

❖ **Vote du budget prévisionnel : approbation à l'unanimité**

5/ Présentation du Plan d'orientation 2017

Le plan d'orientation 2017 est lu et commenté par Eliane BOUFFET, coordinatrice.

Les priorités sont énoncées pour le bon fonctionnement de l'association à Madagascar et, en France, pour la poursuite de la recherche de partenaires financiers pour les investissements du CSM et du CFAR.

6/ Présentation du montant de l'adhésion 2017

Les cotisations sont inchangées : 20 € et 5 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

7/ Election du Tiers renouvelable du Conseil d'Administration

Les administrateurs sortants sont :

- Eliane BOUFFET, Gérard BOUFFET et Stéphane LAIZIN. Ils se représentent.
- Patricia SALZERT est démissionnaire.

Il n'y a pas eu d'acte de candidature. Gérard BOUFFET fait appel à des candidatures dans la salle : personne ne se présente.

❖ Le vote a lieu à main levée.

Sont déclarés régulièrement élus :

- | | | |
|-----------------------|-----------------------------|-----------------------|
| - Bernadette BONNET | - Eliane BOUFFET | - Gérard BOUFFET |
| - Annie CAMBRAY | - Christiane COINTEPAS | - Georges CREUZENET |
| - Yves DERIEN | - Stéphane LAIZIN | - Anne-Marie LAPERCHE |
| - Dominique L'HARIDON | - Prisca Michèle RALAIVOAVY | - Josette SERVOUZE |
| - Nicole VALERIE | | |

Le Conseil d'Administration est composé de 13 membres.

8/ Election des vérificateurs aux comptes

Les deux vérificateurs aux comptes sont :

- Jean-Louis DUROUDIER et Albertine MAMORY

Ils acceptent de poursuivre leur engagement.

M. ROUMILHAC Jean-Louis, expert-comptable et commissaire aux comptes à la retraite, en qualité de bénévole et partenaire, poursuit son engagement à nos côtés.

9/ Questions diverses

✓ Une personne demande de préciser la « formation des jeunes agriculteurs » : l'objectif de ce Centre de formation (CFAR) est d'éduquer les jeunes mais aussi les parents pour qu'ils puissent évoluer avec des nouvelles techniques de culture. Cette école permettra de donner un avenir aux enfants de Fanatenane mais aussi aux jeunes de Mananjary en les retenant à la campagne.

✓ Prises de paroles :

- Martine BATAILLE, conseillère municipale de St Benoît, félicite Fanatenane pour son travail, elle précise que la mairie de St Benoît soutient l'association en mettant à sa disposition les salles, occasionnellement un véhicule et en ayant attribué une subvention exceptionnelle pour les 20 ans. Elle rappelle la pérennité de l'association dans son action et dans ses objectifs. Elle souhaite une « belle expérience de vie » pour les jeunes de l'ANCRE de St Benoît qui partent à Madagascar en juillet.
- Jean-Marc RIZO, fondateur de l'antenne de la région Centre, dit son « honneur » d'avoir reçu les malgaches (le directeur du Centre et son jumeau ainsi que la responsable administrative présents pour les 20 ans) pour leurs premières 24 heures en France. Il note la part importante du budget prévu pour le démarrage du CFAR. Il évoque un éventuel 2^{ème} camion-conteneur pour le transport des besoins en matériel.
- Nicole VALERIE, présidente d'honneur de Fanatenane, soutient l'association depuis sa création et remercie les bénévoles et les adhérents. Elle rappelle la 42^{ème} RNS (Rencontre Nationale Sportive de la communauté malgache) qui a lieu à Poitiers le week-end de Pâques.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Gérard BOUFFET clôt la séance à 21 heures et invite l'assemblée à un apéritif dînatoire.

Fait à Saint-Benoît, le 11 avril 2017.

Le Président

Gérard BOUFFET



La Secrétaire

Bernadette BONNET

